

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **24/03/2025**, sous la référence **19288**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **BOLLENE**, une mise à disposition :

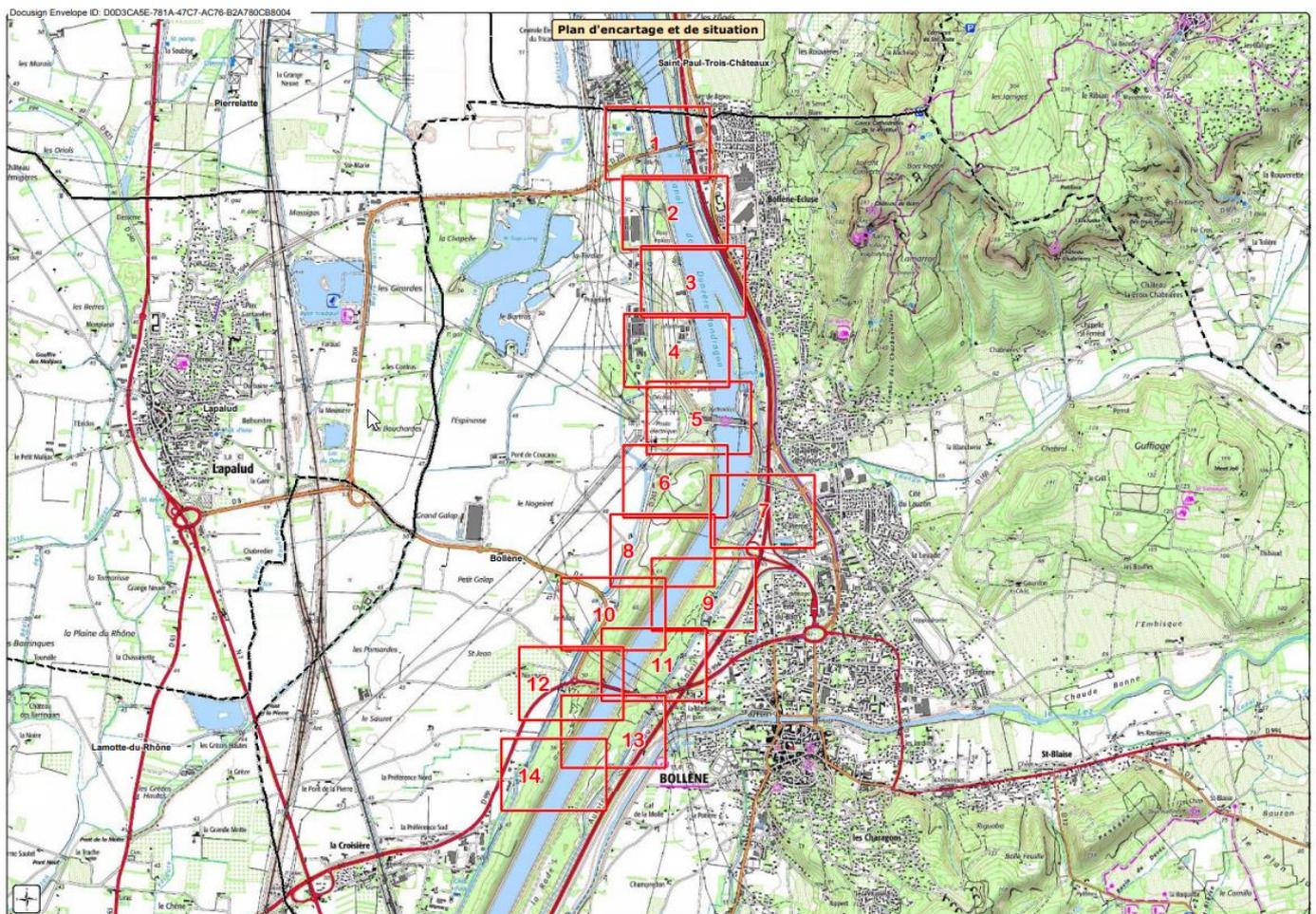
**des terrains**, d'une longueur de **8875** mètres linéaires environ, le tout figurant sur le plan de situation et les vues aériennes ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **19288** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- *OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **26/03/2025**.







LE YARDIER

PRAGELINET NORD

PRAGELINET

LE CANAL

A

LE USINE

Bollène

186.00

LE CANAL 1

AB

Canal d'amenée

AK  
LE CANAL 2

AE BOLLÈNE ECLUSE SUR

LES FRIGOULES

AI

186.50

186.50





